



Fédération Française d'Aviron

LIGUE DE LA MARTINIQUE

MANCHE DE COUPE DE MARTINIQUE 2026 DE BEACH ROWING SPRINT (1X, et 2X mixte)

AVANT-PROGRAMME

Nom de l'épreuve : Beach Rowing Sprint de Anse Corps de Garde Date complète : Dimanche 29 mars 2026 Lieu : plan d'eau de la plage de Anse Corps de Garde (Sainte -Luce) Autorité Organisatrice : Aviron Lucéen
--

Le Beach Rowing Sprints de Anse Corps de Garde est une épreuve organisée par le club Aviron Lucéen.

Cette épreuve de BRS est destinée aux catégories homme, femme, et mixte.

Elle se déroulera :

- Le dimanche 29 mars 2026
- Sur le plan d'eau de la plage de Anse Corps de Garde (Sainte-Luce)

1 REGLES

1.1 La régate sera régie par :

- Le Code des Courses et annexes édité par la Fédération Française d'Aviron
- Le Règlement Sportif 2026 et ses annexes
- Le présent avant-programme.

1.2 Sécurité et équipement : La sécurité sera assurée par deux embarcations à moteur situées au niveau des bouées de demi-tour. **Le BRS étant une discipline se pratiquant dans la zone des 300 mètres d'un abri, il n'y a donc pas de matériel de sécurité obligatoire à embarquer (Division 240).**

1.3 Lignes de départ et d'arrivée : Les lignes de départ et d'arrivée sont situées sur la plage pour un départ et une arrivée dite sur plage.

1.4 Parcours : *le parcours des épreuves fait l'objet d'une attention particulière en raison des différents sites géographiques retenus ; l'emplacement des marques de parcours est précisé dans le parcours prévisionnel.*

1.5 Distance du parcours :

TYPES	CATEGORIES	FEMMES	HOMMES
1X, M2X	Jeunes (U15)	500m	500m
1X, M2X	Juniors (U19)	500m	500m
1X, M2X	Séniors (> 19 ans)	500m	500m
1X, M2X	Master (>40 ans)	500m	500m

2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régates est ouverte aux bateaux des classes :

- ☐ Solo (1X),
- ☐ Double mixte (M2X)

Des catégories U15, U17, U19, seniors et masters (hommes et femmes)

2.2 La compétition est ouverte aux rameurs régulièrement licenciés dans des clubs affiliés à la Fédération Française d'Aviron à jour de toutes leurs cotisations (Fédération et Ligue).

Les inscriptions se font sur le serveur fédéral FFA à partir du vendredi 20 mars (08 heures) jusqu'au vendredi 27 mars 2026 (18 heures). Ils devront par la suite confirmer leur inscription à l'issue de la réunion des délégués le dimanche 29 mars 2026 à 8h 00).

Les changements seront notifiés par les délégués par écrit lors de la réunion des chefs de bord.

Les mixtes de clubs sont autorisées uniquement pour les catégories jeune et junior.

2.3 Les compétiteurs doivent être titulaires d'une licence annuelle portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition qui doit dater de moins d'un an (et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs).

2.4 Les concurrents étrangers non licenciés FFA devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile.

3 PROGRAMME

3.1 Inscription générale : du vendredi 20 mars 2026 (08 heures) au vendredi 27 mars 2026 (18 heures).

3.2 Confirmation d'inscription : à la réunion des chefs de bord le dimanche 29 mars 2026 à 8h 00).

3.3 Jours et lieux de course :

Dimanche 29 mars 2026 : plan d'eau de Anse Corps de Garde (Sainte-Luce) : course réservée aux solos, et doubles mixtes.

3.4 Jour et heure prévus de la réunion des participants : dimanche 29 mars 2026 à 8h00

3.5 Déroulé prévisionnel (pouvant varier suivant le nombre d'engagés)

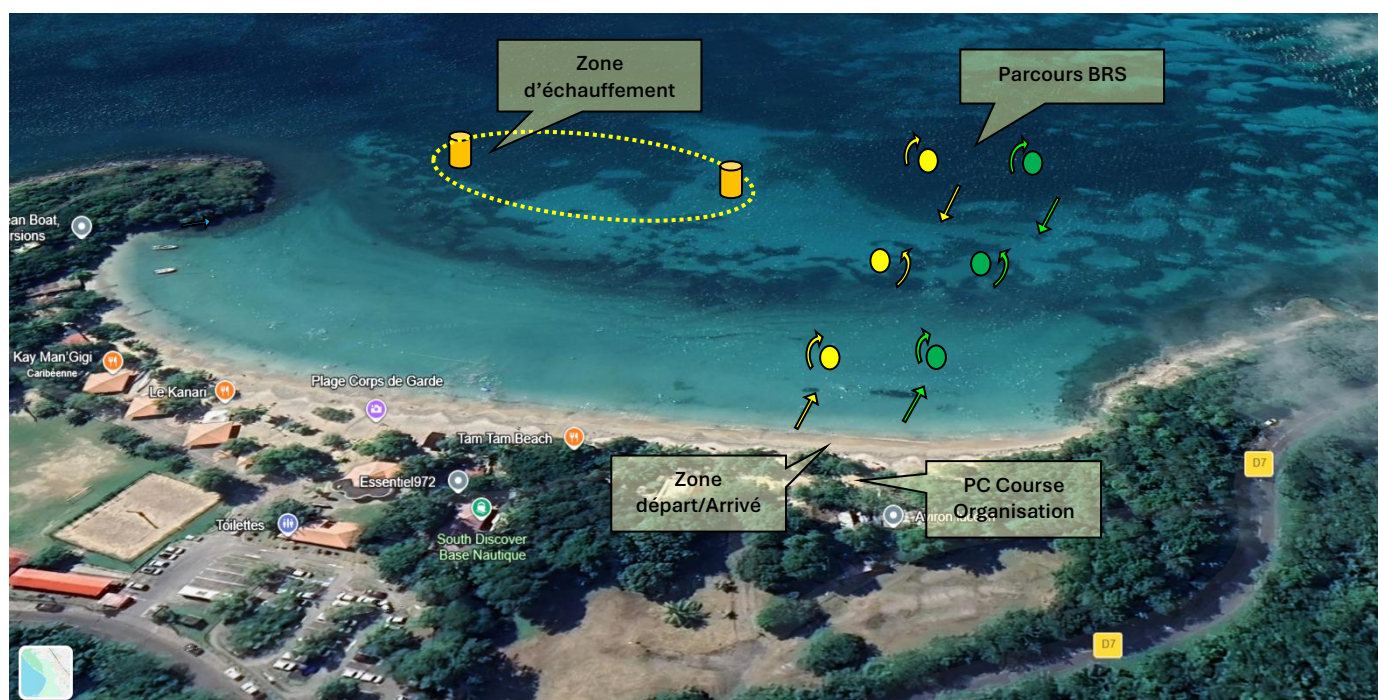
9h-10h	PCM solos jeune, junior, senior, master homme et femme
10h-10h30	Repêchages solos jeune, junior, senior, master homme et femme
10h30-11h15	1/2 finales solos jeune, junior, senior, master homme et femme
11h15-12h	Finales B et A solos jeune, junior, senior, master homme et femme
<u>Pause</u>	
13h-13h15	PCM doubles
13h30-13h45	Repêchages doubles
14h-14h15	1/2 finales doubles
14h30	Finale B et A doubles

4 PARCOURS et PLAN DU SITE

4.1 Le parcours : Plan d'eau de Anse Corps de Garde (Sainte-Luce)

Chaque course consiste à la confrontation entre deux équipes sur deux circuits parallèles constitués d'un slalom aller, d'un retour rectiligne et d'un sprint final par un coureur des équipes

4.2 Lignes de départ et d'arrivée : seront matérialisées par 2 plots pour chaque coureur. L'arrivée sera filmée. Un compétiteur est arrivé au moment où une partie de son corps franchit la ligne d'arrivée.



Plan d'eau de Anse Corps de Garde (Sainte-Luce)
Plan du parcours - Organisation du site

5 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

6 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, pour l'épreuve.

7 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Aviron Lucéen :

Tél : 0696 25 75 98

Mail : c9b010@ffaviron.fr

Ligue Aviron de Martinique :

Tél : 0696 44 73 15

Mail : lr15@ffaviron.fr